

M. le maire
Mairie de Brécey
1, place de l'Hôtel-de-Ville
50370 BRÉCEY

Objet : plan local d'urbanisme de Brécey

Avranches, le 28 décembre 2016

Monsieur le maire,

Votre commune, Brécey, sera bientôt dotée d'un plan local d'urbanisme qui consacre, dans son projet d'aménagement & de développement durable, les *modes de déplacement doux, propres et peu nuisants* que sont la marche à pied et les cycles. Ces moyens de déplacement sont en effet aujourd'hui unanimement reconnus pour apporter un réel *mieux vivre*, particulièrement en matière de santé publique. Intégrés à la vie quotidienne, ils ne sauraient se limiter au loisir et au tourisme.

La construction de logements envisagée dans le P.A.D.D. engendrera une augmentation de la population dans un même espace. Les modes de déplacement doux sont particulièrement adaptés à ce type d'urbanisation puisque toutes les commodités d'usage sont à proximité des résidents. Densité d'habitation et transport doux s'avèrent être des acteurs directs du maintien et du développement de commerces & services de proximité dont la population brécéenne ne saurait se passer.

Le *plan de déplacements du P.L.U.* répond à différents objectifs adaptés à l'habitant et à son usage de l'espace public. Nous avons remis aux élus brécéens, en mars 2016, différentes propositions favorisant les modes doux par l'apaisement de la circulation routière. Nous serions heureux de les voir incorporées pleinement dans ce nouveau plan local d'urbanisme pour Brécey.

Veuillez agréer, monsieur le maire, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Pour le bureau de VÉLOCITÉ,
le président, Jean-Michel BLANCHET